



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 20 avril 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurisation des élections présidentielles face à la menace terroriste : mesures prises en Dordogne

Les élections présidentielles 2017 sont organisées sous le régime de l'état d'urgence et dans le contexte d'un niveau de menaces demeurant élevé au niveau national.

La Préfète de la Dordogne a mobilisé les forces de police et de gendarmerie.



Le jour des élections, une attention particulière sera apportée pour la sécurisation des bureaux de vote. Cela passe, tout d'abord, par une sensibilisation des présidents des bureaux de vote : ils veillent notamment à ce que les files d'attente à l'extérieur des bureaux de vote soient évitées et à réguler et organiser ces files à l'intérieur, à l'écart de la voie publique, en cas d'affluence.

Par ailleurs, les forces de l'ordre (police municipale, nationale et gendarmerie) seront renforcées – avec appel de réservistes – et mobilisées aux abords des 693 bureaux de vote pour assurer la surveillance. Elles pourront intervenir à la demande des présidents des bureaux de vote. Ce dispositif avait déjà été mis en place lors des élections des primaires. Pour la Dordogne, ce sont ainsi près de 200 policiers et gendarmes qui seront mobilisés dimanche.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT tél : 05.53.02.24.07 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

 @prefecture24 –  @Prefet24
